



CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 OCTOBRE 2024

PROCES VERBAL DE SEANCE

Le 09 juillet 2024, à 20h00, le conseil municipal de la commune de MARS, dûment convoqué le 30 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. VIODRIN, Maire.

Présents : Jérôme VIODRIN, Emilie PEYRARD, Philippe BUCHET, Géraldine PERRIN, Luc MONTARLOT, Nicole CHAVANON, Marcel Edmond PAYEN, Marjorie GIVRE, Pierre-Yves LARUE, Sébastien CHRISTOPHE, Noémie SARNIN

Excusés : Alain JOLIVET (donne pouvoir à Jérôme VIODRIN), Paul MEUNIER (donne pouvoir à Sébastien CHRISTOPHE) Jérôme BOYER, Sophie REBERGUE

Secrétaire de séance : Emilie PEYRARD

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Le conseil municipal approuve le CR du 9 juillet 2024.

➤ **Ajout de points à l'ordre du jour**

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour : Cartographie ZAER

Le conseil municipal à l'unanimité accepte ces ajouts à l'ordre du jour.

➤ **DM BP Eau/Asst : Amortissement**

Monsieur le Maire explique que suite à une information arrivée tardivement pour les amortissements, il convient de prendre une délibération pour ajuster les crédits :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Chapitre 023	19 958€	
Chapitre 042 - 6811		19 958€
Chapitre 021	19 958€	
Chapitre 040 – 28182		10 000€
Chapitre 040 – 28031		958€
Chapitre 040 - 28153		9 000€

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette décision modificative du budget communal.

➤ **Achat parcelle B 1252**

Monsieur le Maire expose la proposition de vente de la parcelle B 1252 située au lieu-dit « Les Chezos » et appartenant à Mme Madeleine VAGINAY.

Celle-ci nous propose d'acheter cette parcelle d'une superficie de 784m² au prix de 100 €.

L'achat de ce terrain (ainsi que l'achat des terrains précédemment délibéré B733 et B716) nous permettrait d'avoir une continuité de nos parcelles pour faciliter l'accès à une source actuellement non exploitée mais qui pourrait éventuellement l'être à l'avenir.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'achat de cette parcelle.

➤ **ZRR**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commune a été cette année classée en ZRR (zone de revitalisation rurale).

En plus de nous augmenter notre DGF, le fait d'être classé en ZRR nous offre la possibilité de délibérer pour défiscaliser les nouvelles entreprises qui pourraient s'installer sur notre territoire.

Ne sachant pas quel impact ça pourrait avoir sur la commune et sur les entreprises, nous nous sommes renseignés auprès du trésor public. Celui-ci nous a indiqué ne pas pouvoir nous estimer l'impact que ça pourrait avoir sur la commune, en revanche, l'impact pour les entreprises est vraiment très minime (de l'ordre de quelques euros...). Les entreprises qui pourraient s'installer et prétendre à ce dispositif chez nous, sont principalement des micro entreprises (d'où l'impact minime).

Au vu des informations recueillies, le conseil municipal décide de ne pas délibérer à ce sujet.

➤ **SIEL : lotissement communal**

Afin d'effectuer les travaux d'alimentation électrique du lotissement communal nous devons passer une convention avec le SIEL pour :

- La dissimulation de la ligne HTA sur les lots 1 et 4 ;
- L'alimentation interne du lotissement en basse tension et fibre optique ;
- L'éclairage public.

Le montant total des travaux s'élève à 123 893€ HT. De ce montant est déduit les participations du SIEL et de la communauté de commune (pour la partie télécom) ce qui ramène le montant de la participation de la commune à 54 558€ HT.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette convention et ces travaux.

➤ **Mise à disposition Eric GOUTARD**

Suite au transfert de compétence assainissement qui s'effectuera au 1^{er} janvier 2025, la commune d'Arcinges a souhaité mettre à disposition de Charlieu-Belmont, l'agent Eric Goutard en remplacement de Patrick Dumont (soit 10h par an) pour la gestion de l'assainissement.

Étant donné que la commune de Mars est l'employeur (service unifié) de Eric Goutard, c'est à nous de délibérer pour et de conventionner avec Charlieu Belmont.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette mise à disposition.

➤ **Location tondeuse Maizilly**

Monsieur le Maire explique que la commune de Maizilly nous a demandé en prêt notre tondeuse.

Nous leur avons donc répondu que nous pouvions leur louer au prix de 60€ par journée de location. Comme nous avons émis le souhait de ne pas intégrer notre tondeuse dans la convention de prêt de matériel, nous devons aujourd'hui délibérer afin de valider ce tarif et de leur facturer la location (1/2 journée de location)

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ce tarif pour la location de notre tondeuse à la commune de Maizilly.

➤ **Subventions Aide Sociale**

Emilie PEYRARD, Adjointe au Maire présente la proposition de subventions faite par la commission sociale :

ADAPEI	200,00 €
ADMR	200,00 €
Sou des écoles	200,00 €
Secours Catholique	100,00 €
ST Vincent de Paul	100,00 €
Secours Populaire	100,00 €
Comité d'aide aux aînés de la Planète	1 900,00 €
Espoir Santé Harmonie	200,00 €
Total	3 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte le versement de ces subventions pour l'année 2024.

➤ **Convention mise à disposition gymnastique**

Géraldine PERRIN, Adjointe au Maire explique que depuis septembre 2023 nous mettons à disposition la salle multifonction à Mme Erika BABIN qui propose des cours de gymnastique. Jusque-là il avait été évoqué une condition financière sans qu'elle soit appliquée. La saison 2024-2025 ayant redémarré et Mme Badin ayant réémis le souhait de cette mise à disposition, nous vous proposons donc d'appliquer un tarif de 180€ pour la période de septembre 2024 à juin 2025.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, avec 2 abstentions, accepte ce tarif pour la location de notre salle multifonction à Mme Erika Badin afin d'effectuer ses cours de gymnastique.

➤ **Création budget annexe : Lotissement Communal**

Monsieur le Maire présente la proposition du budget 2024 du lotissement communal qui s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement 44 000.00€
Section d'investissement 44 000.00€

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le budget lotissement communal 2024.

➤ **ZAER**

Suite à une réunion avec les services de la DDT, il a été évoqué la cartographie des Zones d'Accélération de production d'Énergie Renouvelable. Dans ce cadre, les communes doivent proposer une cartographie en ce sens par délibération du conseil municipal. Puis la communauté de commune devra, quant à elle, prendre acte des zones référencées par les communes par un débat au sein de l'assemblée délibérante. Nous avons jusqu'au 31 octobre pour procéder à cette cartographie et délibérer.

Je vous propose donc de faire très simple et de mettre en ZAER le bourg, ainsi que les zones où se trouvent des bâtiments agricoles qui pourraient éventuellement accueillir des énergies renouvelables.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette cartographie.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Lotissement : Le bornage ainsi que les études géotechniques ont été effectués. Le permis d'aménagé devrait être déposé courant novembre.

Route de la Gonne : Les chicanes et les ilots ont été mis en place. Reste les panneaux de signalisation à poser, qui eux devraient être installés dans les prochains jours.

Travaux 2025 :

Voirie : Suite à la commission, nous avons repéré beaucoup de chemins dégradés. La liste des chemins à refaire (par ordre de priorité) est la suivante :

1. Les rafforts
2. Le Grand Chemin (2 parties)
3. Le Meplié
4. Le Pilon
5. La Scierie

Nous allons faire les demandes de devis pour les demandes de subvention en fin d'année.

Suite à la réfection du chemin des Fours à chaux, nous avons constaté un problème sur le gravillonnage. Nous attendons de voir ce que peut nous proposer l'entreprise.

Bâtiment : Nous avons évoqué différents axes notamment :

- La réfection totale des WC public (+ éclairage)
- La mise en place de banc dans la cour de la salle des fêtes
- La création d'une zone multisport extérieur (foot / basket) près de la salle des sports
- Le mise en place de volets roulants à l'étage de l'école
- Le rétrécissement de la route devant l'école + mise en place de plateau goudronné.

Compte Epargne Temps : Nous avons saisi le CST (Comité Social Territorial) du CdG42 afin de mettre en place un compte épargne temps sur la commune.

Celui-ci sera ouvert sur demande de l'agent ce qui lui permettra de pouvoir poser des congés restants sur ce compte. Ces jours pourront ensuite être pris toujours sur demande de l'agent tout au long de sa carrière ou bien être gardés pour partir plus tôt à la retraite.

Une délibération sera prise sans doute lors du prochain Conseil (une fois l'avis du CST reçu)

Départ Dominique BUISSON : Pour information, et suite à sa demande, Dominique BUISSON ne fera plus parti de nos effectifs à partir du 1^{er} novembre 2024.

Jérôme Viodrin
Maire de Mars



Emilie PEYRARD
Secrétaire de séance

